

Eidg. Departement des Innern (EDI)

23.11.2005 - 14:20 Uhr

Participation de la Suisse à la conférence ministérielle de l'Agence spatiale européenne ESA de Berlin

(ots) - Le Conseil fédéral a décidé que la Suisse participera à la conférence ministérielle de l'Agence spatiale européenne ESA qui se tiendra les 5 et 6 décembre 2005 à Berlin. La délégation suisse sera conduite par le secrétaire d'Etat Charles Kleiber.

La conférence ministérielle de l'ESA déterminera l'orientation, la mise en œuvre et le cadre financier de la politique spatiale européenne à partir de 2006. Les thèmes de la conférence qui intéressent particulièrement la Suisse sont notamment la prochaine étape du programme GMES (système européen de surveillance globale pour l'environnement et la sécurité) qui est une initiative commune de l'ESA et de l'UE, le programme d'exploration du système solaire AURORA et le programme scientifique Cosmic Vision consacré à l'étude de l'origine de l'Univers.

La Suisse est membre de l'ESA depuis la création de l'Agence en 1975. Grâce à la trentaine d'instituts de recherche et la cinquantaine d'entreprises industrielles actives dans ce secteur, notre pays possède une position solide et concurrentielle dans la coopération spatiale européenne, à la fois sur le plan scientifique et technologique.

En dehors de la Suisse, les pays membres de l'ESA sont: l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni et la Suède. En vertu d'un accord-cadre conclu en 2004, l'Agence spatiale européenne ESA et l'Union européenne coopèrent étroitement dans le domaine spatial, notamment sur le programme européen de satellites de navigation Galileo et sur l'initiative GMES mentionnée plus haut.

DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DE L'INTÉRIEUR

Service de presse et d'information

Renseignements:

Marc Bertschi, chef du domaine Affaires spatiales et vice-directeur du Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche SER, tél. 031 324 23 79

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000042/100500552> abgerufen werden.